

**DÉLIBÉRATION N°2022-23\_110**  
**du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 4 juillet 2023**

**5 – Affaires financières**

**Point n°5.3 « Projet SUNRISE (développement du mécénat) »**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

**VU** le programme d'accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR) : les lauréats de l'appel à projets – Dossier de presse en date de jeudi 13 avril 2023.

Le projet SUNRISE vient d'obtenir 2.68 M€ de financements publics dans le cadre de l'appel à projets France 2030 ASDESR (Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche).

Ce projet, porté conjointement par l'université de Franche-Comté (chef de file), Supmicrotech-ENSMM et l'établissement français du sang Bourgogne-Franche-Comté a pour objectif de structurer et développer l'activité de fundraising avec le recrutement d'une équipe de 5 personnes dédiée à cette activité.

L'ambition du projet, qui s'appuiera sur la Fondation FC'Innov, est de développer la capacité des 3 établissements à répondre par la formation, la recherche et le soutien aux étudiants aux enjeux de transition écologique et de renforcement de la filière des biotechnologies en France.

SUNRISE se focalisera sur 3 causes :

- contribuer, par l'innovation et la recherche, à la transition environnementale en finançant la recherche dans les industries de rupture (cleantech / deeptech), notamment l'hydrogène-énergie et les microtechniques ;
- soutenir un maillon essentiel du système de santé de demain à savoir les biotechs / medtechs avec le renforcement des capacités françaises de développer des biothérapies innovantes ;
- porter un message fort relatif à l'égalité des chances et l'accès aux études supérieures en développant le mécénat culturel, social et solidaire.

Les activités de mécénat tireront parti de l'excellence des recherches des 3 partenaires dans ces domaines, des équipements de pointe du territoire et des liens étroits déjà noués avec les acteurs du territoire.

Les fonds levés seront utilisés pour financer de nouveaux projets (chaires, nouvelles formations, nouveaux équipements, essais cliniques, bourses etc.). Ces projets entendent également contribuer à l'attractivité et au développement territorial, en confortant des filières d'avenir déjà bien développées en BFC.

SUNRISE ciblera prioritairement les entreprises régionales, nationales et internationales avec lesquelles les partenaires ont déjà des relations suivies. Ils se focaliseront, à l'international, sur les entreprises helvétiques, afin de mettre à profit la proximité géographique et les relations étroites entretenues avec de nombreux partenaires suisses.

Les objectifs sont de lever 8 M€ d'ici à 2031 (90% auprès des entreprises et 10% auprès des alumni et des particuliers) et de pouvoir dès la seconde phase pérenniser l'équipe en charge du fundraising.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration autorisent la présidente de l'université à accepter le financement à hauteur de 2.68 M€ du projet SUNRISE.

Besançon, le 11 juillet 2023

Pour la présidente et par délégation

Le directeur général des services



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry Camus", is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe : néant

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités*  
*Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

